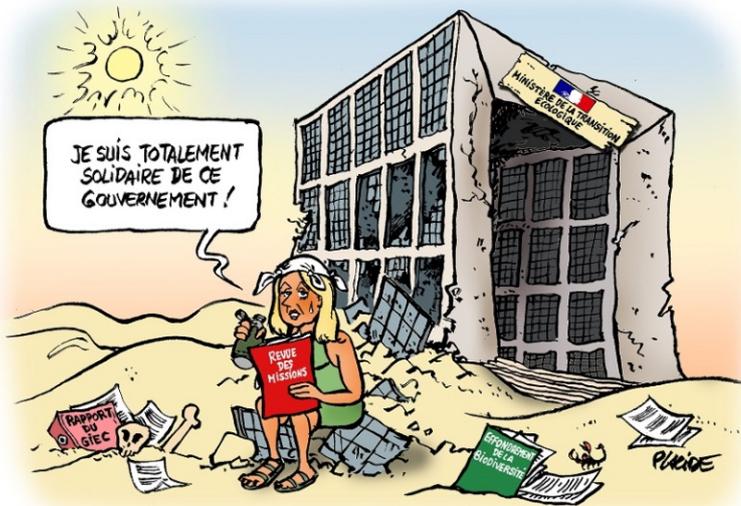


## C'est la rentrée !



La Rentrée de B. Pompili

Le congrès de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) qui se tient du 3 au 10 Septembre sera sans doute l'occasion pour E. MACRON et B. POMPILI de rappeler à quel point la France est la championne du monde ... des discours écologiques !

**2002 : la maison brûle (J. CHIRAC à Johannesburg) ...**  
**2021 : ... nos gouvernants regardent toujours ailleurs !**

*Heureusement, il nous reste l'humour et la dérision.*

**Bonne rentrée à toutes et à tous !**



*Avec l'aimable autorisation de Sié et de Siné Hebdo*

# Quelles perspectives dans notre pôle ministériel ?

## Pour commencer, quel cadre sanitaire pour cette rentrée ?

**Crise sanitaire** : Dans une [note publiée hier soir](#), la secrétaire générale, à l'instar de la fonction publique, confirme la reprise sous le régime du droit commun. Dans les territoires où la circulation du virus est très active, elle renvoie à l'autorité des Préfets pour d'éventuelles dérogations. Une période transitoire d'un mois (septembre) est instituée pour permettre aux agent.es et **aux services** de s'organiser sur la mise en œuvre du télétravail en mode pérenne, sur la base de l'accord cadre fonction publique.



**Mais la situation sanitaire, et les dernières mesures prises par le gouvernement, permettent-elles vraiment une rentrée avec un retour au droit commun ? Quid des établissements publics ?**

**Passé sanitaire** : normalement, à lire la loi, notre pôle ministériel n'est pas concerné par l'obligation vaccinale. Mais ici ou là, des interrogations d'encadrant.es se font jour sur la vaccination des agent.es, l'exigence du passé sanitaire ... Et la loi prévoit aussi la présentation d'un passé sanitaire pour les agent.es publics.ques travaillant dans des salons et séminaires professionnels, à partir du 30 août 2021 et jusqu'au 15 novembre 2021 au plus tard. (Voir la [Circulaire portant sur les mesures issues de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire applicables aux agents publics de l'État.](#))

*La FSU attend de la secrétaire générale du pôle ministériel qu'elle clarifie toutes les situations, en concertation avec les représentant.es des personnels.*

## Trois chantiers principaux prévus d'ici à la fin de l'année :

- **La revue des missions...encore et toujours !** La braderie continue et la revue s'ouvre au programme 159 « Expertise, information géographique et météorologie » et au programme 203 « Infrastructures et services de transports ». Mais quid des chantiers déjà ouverts ? (urbanisme/habitat, eau/biodiversité, fonctions support)
- La négociation d'un **protocole de lutte contre les discriminations** et la poursuite des travaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- La négociation d'un **accord sur le télétravail** prenant en compte de manière plus fine les spécificités de notre pôle ministériel, en déclinaison de l'accord-cadre dans les trois fonctions publiques signé par l'ensemble des organisations syndicales le 13 juillet dernier.

## Mais des sujets importants sont absents de l'agenda

Et pas des moindres : tous les sujets ayant fait l'annonce d'un arbitrage politique, avec de très forts impacts sur les personnels, et qui doivent aboutir rapidement. Sans aucune réunion de concertation programmée !

- Transfert des laboratoires d'hydrobiologie : on attend encore une première réunion d'installation ;
- Fermeture de l'ENTE ;
- Modalités de mise en œuvre du RIFSEEP pour les corps techniques ;
- Refonte du régime indemnitaire des chercheurs.

**Et fin septembre les annonces budgétaires pour 2022 : Des moyens (humains) à la hauteur des discours, bien sûr !**